



Université Mohamed V de Rabat
Faculté des Sciences de l'Éducation

ATTADRISS

Revue spécialisée à comité de lecture de la Faculté
des Sciences de l'Éducation

N°8 -Nouvelle série- Décembre 2016

Prix : 40 DH

L'éducation aux médias au service de la diversité culturelle

Abdallahi OULD KERIM

Ecole normale supérieure de nouakchott

Résumé de la communication :

La communication développe deux concepts clés : l'éducation aux médias et la diversité culturelle. La problématique jaillit de la nature et du sens qu'on donne à la relation entre ces concepts lorsqu'ils sont envisagés ensemble. La diversité culturelle au sein d'un même pays ou entre pays, implique le respect des traits spirituels de l'autre, ses traits matériels, intellectuels, affectifs, le respect de son mode de vie, ses traditions. Ces traits spécifiques devraient être perçus comme des droits fondamentaux et envisagés comme facteurs de paix, de cohésion, et de développement.

L'éducation aux médias constitue un levier important pour la diversité culturelle ; surtout avec le développement vertigineux des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La communauté internationale est devenue très sensible au rôle que peut jouer l'éducation aux médias dans la promotion des valeurs de respect des différences entre ethnies et groupes sociaux et dans celle de la paix et de l'entraide mutuelle.

L'école est appelée à inscrire dans les programmes d'enseignement et dans les activités scolaires, les valeurs de démocratie, d'égalité, de respect des différences, et à lutter contre les stéréotypes négatifs. Seulement de nombreux écueils peuvent entraver cette démarche. La présente communication se propose d'en évoquer certains et d'ouvrir des pistes pour essayer de les pallier

Introduction

Le thème de cette communication pose au moins deux problématiques : la première naît du couple « mondialisation et respect de la diversité culturelle ». La mondialisation est synonyme de nivellement et d'harmonisation des valeurs, des modes de vie, des habitudes, des croyances ; bref la mondialisation défend le projet de nivellement de la culture internationale entendue dans son sens le plus large. Cette tendance se répand de plus en plus, et gagne du terrain dans plusieurs régions du monde

contemporain. Par contre, le respect de la diversité culturelle fait prévaloir les traits spécifiques des ethnies et des pays ayant des cultures différentes ; dans le sens où nous sommes appelés à vivre ensemble et à exister ensemble. Cette première problématique posée à l'échelle internationale, nous interpelle et nous invite à y réfléchir et adopter des choix responsables.

La deuxième problématique est évoquée à travers le concept d'éducation aux médias pour renforcer les valeurs de paix, de respect des différences individuelles des personnes et des groupes sociaux, et aussi de celles de pays différents. L'école serait-elle en mesure surtout dans les pays en développement, d'adopter l'éducation des médias comme projet d'éducation? Quels en sont les blocages? D'un autre côté, aurait-elle le droit de faillir aux valeurs de respect de la diversité culturelle avec ses différents versants? Pourrait-elle ne pas le faire sans l'adoption de l'éducation aux médias? Autant de questions se posent; la présente communication essaie d'y réfléchir et d'ouvrir des pistes d'analyse dans le sens de la divulgation de la diversité culturelle au service de la paix, du respect des différences, de l'entraide, et du développement. Mais avant d'y arriver certains concepts clés méritent d'être définis et analysés.

1- Analyse du concept de « diversité culturelle »

Cet IRIS *plus* (*observatoire européen de l'audiovisuel*; 2008 – 6) soutient à travers NIKOLTCHEF, que le concept de diversité culturelle épouse des sens et des concepts variés. Il est souvent utilisé à côté d'autres concepts tels que la tolérance sociale, la liberté d'expression, la démocratie; et est souvent brandi « comme une défense contre ce qui est perçu comme une menace provenant d'un marché mondialisé ».

Plusieurs arguments et plaidoiries sont cités pour préserver la diversité culturelle et la défendre, dont les suivants :

- l'apport de l'identité et de la créativité culturelle au développement économique des pays. Non seulement, l'identité culturelle représente un facteur d'autonomie dans le processus de développement économique, mais de par la créativité qu'elle engendre lorsqu'elle est rapportée à d'autres cultures, elle est essentielle à la réalisation du développement et une source importante d'épanouissement ;
- La promotion de la diversité culturelle engendre un certain rééquilibrage : en fait, défendre la diversité culturelle s'accompagne d'actions en faveur des minorités culturelles défavorisées ;

- L'UNESCO défend l'idée que la diversité culturelle est l'antithèse de « l'uniformité culturelle » Elle la redoute en prenant appui sur plusieurs faits et constatations :
 - la disparition de plusieurs langues et dialectes à travers le monde,
 - la peur et l'inquiétude de plusieurs peuples de voir leurs traditions disparaître,
 - l'augmentation de la prééminence de la culture des Etats Unis (diffusion de produits cinématographiques, diffusion d'enseignes en anglais, de produits vestimentaires et nutritionnels, consommation de produits standardisés...)
- L'Organisation internationale de la Francophonie, dans la déclaration d'Ouagadougou (du 27 novembre 2004) s'est définie comme un espace attentif à la diversité culturelle et linguistique. Un exemple concret de cette politique est vécu à l'Université Senghor créée à Alexandrie en 1990 accueillant des étudiants de différents pays et dispensant un enseignement dans des disciplines diversifiées.

L'article 2 de la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles définit huit principes directeurs, les suivants :

- Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Souveraineté des Etats.
- Egale dignité et respect de toutes les cultures.
- Solidarité et coopération internationale.
- Complémentarité des aspects économiques et culturels du développement.
- Développement durable.
- Accès équitable.
- Ouverture et équilibre.

Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) a conclu à la protection et à la promotion de la diversité culturelle ainsi qu'à celles des identités culturelles au sein de la société de l'information.

Somme toute, l'on peut conclure que la diversité culturelle ne devient une réalité que lorsque le pluralisme est pratiqué dans toute la société (dans le cas de la même société) ; c'est à dire que les groupes et les sous-groupes sociaux sont en mesure d'exprimer leur identité culturelle, de pratiquer leur propre culture dans l'espace public et privé.

2- L'éducation aux médias

Essai de définition du concept :

L'éducation aux médias est définie comme toute démarche permettant à l'apprenant de connaître, de lire, de comprendre et de juger les représentations et les messages qui lui proviennent de différents types de médias, de s'y orienter et de les utiliser de manière pertinente et critique dans le sens de la diversité culturelle favorisant la paix, la démocratie, l'entraide, le développement en commun.

Ceci étant, quelles sont les caractéristiques et les propriétés de l'éducation aux médias dans la perspective de la diversité culturelle telle qu'évoquée plus haut?

D'un autre côté, "l'éducation aux médias, est cette attention portée par l'école *aux* moyens en tant que tels (des canaux, des contraintes formelles, des stratégies, une organisation...). Ces moyens se doivent cependant, d'induire et de produire du sens. Il s'agit par exemple, de trouver la différence, entre un document photographique présenté dans un ouvrage historique ou scientifique et une photographie de presse, une image publicitaire et une œuvre picturale dans un musée. L'apprenant comprend que le rapport au sens de chacune de ces images est modifié par les supports et conditions qui en permettent la diffusion.

De même, l'éducation aux médias a pour objectif de développer des savoir-faire qui s'inscrivent dans un champ appelé « *maîtrise des langages* » : il s'agit de former l'esprit critique de l'apprenant, de l'amener à se poser les bonnes questions, à faire de bons choix, à mettre en question la validité et le fonctionnement de tout message considéré comme un extrait du réel; bref d'en faire trouver les objectifs implicites, pour qu'il en maîtrise la forme et le contenu. (Becchetti-Bizot, Brunet, 2007).

L'éducation aux médias couvre trois champs de compétences qui s'interpénètrent:

- **La formation esthétique** : elle réfère à la connaissance des œuvres cinématographiques, iconiques et télévisuelles, au niveau de leurs formes, leur signification, leur itinéraire de représentation. Cette formation esthétique participe de la culture générale et des repères fondamentaux pour la formation de l'esprit.
- **La maîtrise des langages** : elle consiste à déchiffrer les codes, et à repérer les procédures de différents textes et de langages médiatiques, en ayant principalement une posture de réception, c'est-à-dire de lecteur. Il s'agit de faire réfléchir les apprenants sur les concepts de

représentation, de médiation, de connotation, de subjectivité, d'analyse..., il s'agit aussi d'éduquer chez eux les compétences de s'approprier ces langages et ces modes de communication pour produire eux-mêmes du sens.

- **L'éducation à la citoyenneté** : l'école doit donner aux apprenants les possibilités de leur autonomie et de leur responsabilité, en développant leur esprit critique, en leur apprenant les règles du bon usage des instruments d'information et de communication, en leur inculquant les valeurs, les concepts et les outils qui leur permettent de garantir leur propre protection en même temps que le respect d'autrui.

D'un autre côté, l'éducation aux médias couvre tous les médias. Elle vise à sensibiliser davantage aux diverses formes que peuvent prendre les messages médiatiques dans leur vie quotidienne et scolaire (programmes, films, images, textes, sons et sites internet qui sont fournis par divers moyens de communication).

Les modalités d'intégration de l'éducation aux médias dans les curricula scolaires à tous les niveaux sont de la responsabilité première des États. Le rôle joué par les autorités locales est aussi très important car elles sont proches de la population et des établissements scolaires. La société civile doit aussi contribuer activement à promouvoir l'éducation aux médias selon une approche ascendante.

3- Socle commun de connaissances et de compétences dans l'éducation aux médias au service de la diversité culturelle (inspiré du Décret n° 2006-830 du 11-7-2006 - Belgique)

L'éducation aux médias couvre sept grandes compétences. Chaque grande compétence est conçue comme une grille de connaissances fondamentales, de capacités à mettre en œuvre dans des situations différentes, d'attitudes à mettre en œuvre tout au long de la vie, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité. Notons que le socle commun s'acquiert de l'école maternelle à la fin de l'enseignement de base ; et que chaque compétence s'acquiert à travers plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences.

Quelques exemples de compétences à titre indicatif :

○ La maîtrise de la langue officielle du pays

Savoir lire, écrire et parler dans la langue officielle du pays permet d'accéder à tous les domaines du savoir et à l'acquisition de toutes les compétences...

Capacités : Lire - Ecrire - Utiliser des outils - S'exprimer à l'oral

Attitudes : l'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe l'intérêt pour la lecture (des livres, de la presse écrite) ; et l'ouverture à la communication, au dialogue....

○ **La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC)**

La culture numérique nécessite l'usage des techniques de la société de l'information: l'informatique, les multimédia, l'internet. Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Cependant, il revient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque apprenant, un ensemble de compétences lui permettant de les mettre à profit de façon réfléchie et plus efficace. Les connaissances et les capacités sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires.

Connaissances : les élèves sont appelés à maîtriser les bases des techniques de l'information et de la communication (composants matériels, logiciels et services courants, traitement et échange de l'information, caractéristiques techniques, fichiers, documents, structuration de l'espace de travail, produits multimédias...). Ils doivent également savoir que les équipements informatiques traitent une information codée pour produire des résultats et peuvent communiquer entre eux.

Capacités : la maîtrise des techniques de l'information et de la communication est développée en termes de capacités de s'approprier un environnement informatique de travail. :

Attitudes : "le développement du goût pour la recherche et les échanges d'informations à des fins éducatives, culturelles, sociales, professionnelles doit s'accompagner d'une attitude responsable et réfléchie.

○ **Les compétences sociales et civiques**

Il convient de mettre en place un parcours civique de l'apprenant, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence... et refuser autrui appartenant à une autre culture.

Il existe d'autres classifications de compétences que devrait acquérir l'élève tout au long de son parcours scolaire à travers l'éducation aux médias et par les médias ; en voici une deuxième classification :

1. L'élève sera apte à comprendre que les productions médiatiques fonctionnent sur le mode de la représentation du réel en faisant appel à des stratégies variées et à des genres d'expression différents.
2. Il sera capable de connaître le fonctionnement des techniques et des technologies médiatiques.
3. Il découvrira la place et le rôle des médias dans l'histoire, la culture et l'organisation des sociétés.
4. Il comprendra comment apprécier les dimensions esthétiques des productions médiatiques et établir des relations avec des productions issues d'autres techniques et formes d'expression esthétique.
5. Il sera en mesure de décrypter les différents messages médiatiques, de les interpréter, de les analyser, de les évaluer et d'en reconnaître les sources.
6. Il sera apte à mieux se connaître, à réfléchir et à s'exprimer sur son activité personnelle de récepteur.
7. Il sera apte à gérer l'usage et la place des médias dans sa vie en relation avec d'autres activités.
8. Il sera apte à comprendre et connaître les droits et responsabilités des médias, comment s'exerce leur influence et comment celle-ci affecte les valeurs et les comportements individuels et collectifs.

4- Les curricula d'enseignement dans l'éducation aux médias au service de la diversité culturelle.

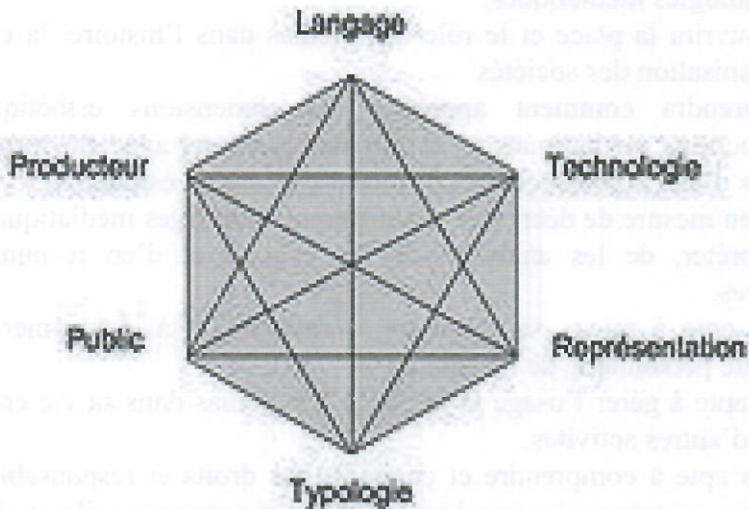
Plusieurs entrées possibles pour inscrire les médias dans l'éducation; favorisant tantôt « **l'éducation par les médias** » : les médias sont seulement utilisés comme supports pédagogiques ; tantôt « **l'éducation aux médias** » : les médias sont étudiés pour eux-mêmes ; tantôt aussi, les deux orientations ensemble.

a- Ceci étant, il existe plusieurs conceptions et lectures des curricula dont les suivants : le CLEMI propose des curricula en quatre axes :

- Citoyenneté / compréhension du monde.
- Ouvertures sur une éducation aux médias/ lecture de l'image/ visuel / optique.
- Médias comme objets d'étude.
- Médias comme documents ou supports pédagogiques.

b- Le deuxième modèle de curricula d'éducation aux médias que nous proposons fait prévaloir **six thématiques ou facettes de l'éducation aux médias**" (Len Masterman du British Film Institute). Les six thématiques ou axes constituent six angles d'approches des médias

dans les curricula d'éducation aux médias, et aussi, dans la vie d'une façon générale. Ces six thématiques sont portés sur l'hexagone suivant :



Facettes de l'éducation aux médias" selon Len Masterman du British Film Institute

La lecture de cet hexagone et les thématiques de l'éducation aux médias qui y sont portées se présentent comme suit :

- **Le langage** est une structuration spécifique de la communication. La presse écrite, la radio, la télévision, internet ne "parlent" pas de la même façon et n'utilisent pas les mêmes termes et concepts.
- **La technologie** est un paramètre ayant une forte influence sur la communication. une illustration empirique : la couleur l'emporte en termes de modernité, sur le noir et le blanc... « faisant croire systématiquement à certains à sa supériorité sémantique. Une approche systématique de ces aspects aide à se faire une idée plus juste de la chose ».
- **Les représentations** sont la matière du message véhiculé, le fond se détachant de la forme. « Rappelant l'expression de Mac Luhan, l'éducation aux médias pose la question de cette simultanéité confondue entre le média et le message ».
- **Le public** est le récepteur de la communication. Lire un document de façon critique, c'est se demander "pour qui" il a été écrit. « C'est

un questionnement de niveau deux qui n'est pas inné, mais qui s'apprend. »

- **Le producteur** est l'émetteur du message. Sans lui, la communication n'a pas lieu. Mais l'identification de celui qui s'exprime, requiert aussi de se demander qui le fait parler, "Pour qui parle le locuteur, quand il s'adresse à son public-cible ?"
- **La typologie.** La situation analysée est un cas spécifique. Elle a été choisie par quelqu'un qui avait un message à communiquer... Celui-là aurait pu le faire par d'autres voies. « Il aurait pu utiliser des variantes dans le genre médiatique pour lequel il a opté. Voilà bien une question qui montre qu'une pluralité de communication était possible. »

Les six thématiques constituent des angles d'approche et d'analyse d'une situation médiatique dans un curriculum d'enseignement. « Elles ne sont toutefois pas des passages obligés pour toute activité d'éducation aux médias. » Les enseignants construisent la plupart du temps leur scénario d'éducation aux médias, « au détour d'activités pédagogiques recourant à l'éducation par les médias quand, se servant de supports médiatiques, ils illustrent de la sorte les contenus que leurs programmes disciplinaires invitent à évoquer. »

c- La Déclaration de GRÜNWALD (Agenda de Paris -21 et 22 juin 2007) propose ce qu'il appelle les 12 recommandations pour l'Education aux médias qu'il est possible de présenter en quatre axes :

- 1- Les programmes d'enseignement des médias sont intégrés à tous les niveaux d'enseignement
- 2- La formation des éducateurs en éducation des médias et la sensibilisation des différents acteurs dans le secteur font partie des programmes d'enseignement.
- 3- La recherche et ses réseaux de diffusion en éducation des médias font aussi partie des curricula d'enseignement.
- 4- La coopération internationale en action est intégrée à l'éducation aux médias. (http://pressealecole.fr/wp-content/uploads/2010/03/agenda_de_Paris.pdf)

5- Des défis pour l'éducation aux médias au service de la diversité culturelle

Si l'éducation aux médias au service de la diversité culturelle, est un projet à instituer dans nos sociétés ; plusieurs défis sont cependant à lever dont les suivants :

- malgré la richesse et la pertinence des enseignements, l'éducation aux médias est souvent l'objet d'un émiettement de sujets les plus divers qu'il est difficile de rattacher à un projet scolaire cohérent ; ce qui pose la problématique de la définition d'un corpus «scolaire» de l'éducation aux médias. Il faudra :

- a) *préciser et définir le projet éducatif aux médias selon le cadre, les finalités et les objectifs spécifiques de l'éducation;*
 - b) *identifier et développer les contenus d'un corpus de l'éducation aux médias en l'enrichissant des expériences les plus réussies développées dans les milieux associatifs et dans les milieux scolaires où elle est présente;*
 - c) *« assurer la cohérence et la transversalité effective de l'éducation aux médias en travaillant dans la perspective d'un «programme du programme» de l'éducation aux médias dans lequel seront identifiés tous les programmes d'études et les activités scolaires qui lui serviront de point d'ancrage et d'application selon les divers niveaux d'enseignement. »*
- *un deuxième défi : absence d'un forum de chercheurs en éducation aux médias.*
 - *un troisième défi : manque de ressources humaines nécessaires à la formation requise des enseignants et offrir des formations de formateurs.*
 - *un quatrième défi : manque d'un partenariat permanent avec le milieu des médias.*
 - *un cinquième défi : l'inertie institutionnelle et la routine conduisent souvent à ralentir le développement de l'innovation et de la créativité que les politiques d'éducation aux médias favorisent pourtant.*

CONCLUSION

L'existence des défis et la nécessité de les lever n'impliquent pas la recherche de solutions et la mise en place de stratégies communes. Il est recommandé d'adapter les solutions et les stratégies aux possibilités et aux limites des acteurs, de leur milieu et du système d'une façon générale. Il va falloir d'un autre côté, faire preuve d'esprit inventif et créatif.

L'adoption d'une démarche adaptée dans la mise en place de l'éducation aux médias pour promouvoir la diversité culturelle se doit de prendre en considération le rythme des acteurs en action.

Enfin, l'attitude participative dans de tels projets est une condition à observer ; tant elle s'inscrit dans la perspective de la diversité culturelle que dans les valeurs qu'elle développe.

Eléments de Bibliographie

- Association pour l'éducation interculturelle du Québec, (2002), *Médias et diversité culturelle*, Le Québec, Canada.
- Ludovic Bottallo, (2006), *La diversité culturelle dans un cadre économique et technologique en mutation*, Thèse de doctorat, Université Paris II Panthéon-Assas.
- Danic Parenteau, *Diversité culturelle et mondialisation*, revue *Politique et Sociétés* [9], vol. 26, no 1, p. 133-145.
- Benhamou Françoise (2006), *Les dérèglements de l'exception culturelle*, seuil, Paris.
- Frédéric Martel, (2006), *De la Culture en Amérique*, Gallimard, (chapitre 11 : "la diversité culturelle", p. 454-513).
- LARAMÉE, Alain, (1998), *L'éducation critique aux médias*, collection «Communication et société», Télé université, Sainte-Foy, , pp. 120-123.
- Naves Marie-Cécile,(2009), Olivier Pégard, *Diversité culturelle, diversité urbaine?*, Revue *Urbanisme*, n° 366, mai-juin 2009, p. 79-81.
- Mario d'Angelo (2002), *Diversité culturelle et dialogue des civilisations: l'évolution des concepts de 1990 à 2001*, coll. Innovations & Développement, n° 7, Idée Europe, Paris.
- PICHETTE Michel, (1998), *L'éducation aux médias*, Montréal, Canada
- Othman Benjelloun Mohamed,(2004), *La question de la diversité culturelle à l'aune de l'accord de libre-échange entre le Maroc et les États-Unis*, colloque international "Développement durable : leçons et perspectives", Organisation internationale de la francophonie, 1-4 juin 2004, Ouagadougou, Burkina Faso, [7], [8].
- Perspectives, (2007), *L'éducation aux médias, enjeux, état des lieux*, Rapport IGEN et IGAENR, p. 18-19
- Poirrier Philippe, (2002), *Les politiques culturelles en France*, La Documentation française, Paris.
- Regourd Serge, (2002), *L'exception culturelle*, PUF, Paris.
- Hacker Violaine,(2011) . *The EU media policy and the EU2020 Strategy: New roles and actions for players of the Creative Europe*, European Union at the crossroads: The European perspectives after the global crisis, Attila Ágh (ed.), Budapest College of Communication, Business and Arts 2011 ; ISBN 978-963-88943-2-8, ISSN 1589-6781, pp. 123-152.

Webographie

- http://www.er.uqam.ca/nobel/gerse/groupe/pdf/actes_5e_colloque/loicq.pdf
- -http://www.obs.coe.int/oea_publ/iris/iris_plus/iplus6_2008.pdf.fr.

- Observatoire européen de l'audiovisuel ; mai 2008 : http://www.obs.coe.int/oea_publ/iris/iris_plus/iplus6_2008.pdf.fr
- Défense ou promotion de la diversité culturelle http://fr.wikipedia.org/wiki/Diversit%C3%A9_culturelle